

Séance ordinaire du 4 octobre 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quatrième jour du mois d'octobre deux mille vingt et un à dix-sept heures trente-huit, en visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-06-93

Félicitations à madame Janet Jones, madame Karine Laflamme et monsieur Clément Genest

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter et remercier chaleureusement madame Janet Jones pour l'excellence de sa contribution au bien-être de nos concitoyennes et concitoyens et son implication exceptionnelle auprès des organismes de notre communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

De féliciter et remercier chaleureusement monsieur Clément Genest pour l'excellence de sa contribution et son apport considérable dans la gouvernance et la gestion des finances de la Ville et son implication exceptionnelle auprès des organismes de notre communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

De féliciter et remercier chaleureusement madame Karine Laflamme pour l'excellence de sa contribution et son apport considérable à la création de la synergie et des partenariats sur la gestion de la main-d'œuvre sur le territoire de la Ville, dont le guichet unique, et son implication exceptionnelle auprès des organismes de notre communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-06-94

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Entretien des infrastructures

Récupération de sommes relatives à la disposition de véhicules et d'équipements pour l'encan d'octobre 2021

Document d'aide à la décision DEI-EM-2021-008 »

« Approvisionnement

Financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 2 847 331 du cadastre du Québec (route des rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Document d'aide à la décision APP-GI-2021-052 »

« Finances et trésorerie

Dépôt du rapport de projections des revenus et des dépenses de la trésorière au 31 août 2021 pour l'année 2021

Document d'aide à la décision FIN-2021-056 »

« Développement économique et promotion

Nomination de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville

Document d'aide à la décision DEV-2021-138 »

« Gestion du capital humain

Lettre d'entente 2021-03 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, concernant l'horaire de travail des répartitrices et des répartiteurs

Document d'aide à la décision GCH-2021-080 »

« Développement économique et promotion

Autorisation de conclure l'avenant numéro 1 à la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre du réseau *Accès entreprise Québec*

Document d'aide à la décision DEV-2021-142 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-06-95

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Les questions soumises par huit personnes, par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville, ont été lues par la greffière et le maire y a répondu.

CV-2021-06-96

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 27 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-06-97

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité exécutif du 21 septembre 2021

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 21 septembre 2021 est déposé.

CV-2021-06-98

Ajustements structurels à la Direction des technologies de l'information et contrat de travail à intervenir avec un membre du personnel cadre

[Document d'aide à la décision GCH-2021-044-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'accepter la structure organisationnelle à la Direction des technologies de l'information, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2021-044-R-1, d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder à l'ensemble des modifications et ajustements requis pour assurer la mise en œuvre de cette structure, d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre mentionnés en annexe à cette fiche de prise de décision, de conclure le contrat de travail à intervenir avec un membre du personnel cadre et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-06-99

Entente à intervenir avec Desjardins assurances générales inc. et La personne assurances générales inc.

[Document d'aide à la décision DAJSC-2021-011](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

D'autoriser l'entente à intervenir avec Desjardins assurances générales inc. et La personne assurances générales inc., en contrepartie du paiement par la Ville d'une somme de 215000 \$, et d'autoriser la directrice des Affaires juridiques et du secrétariat corporatif à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-00

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-039](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2021.

CV-2021-07-01

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision DEI-2021-011](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'affecter un montant de 100 000 \$ provenant de l'affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DEI-2021-011, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-02

Financement de la dépense relative à la pandémie de la COVID-19 pour 2021

[Document d'aide à la décision INC-2021-021](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De financer la dépense relative à la pandémie de la COVID-19 pour 2021 au montant additionnel de 400 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-03

Modification de la résolution CV-2020-02-06 « Entente à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications »

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2021-006](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2020-02-06 « Entente à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications » par le remplacement du deuxième et du troisième alinéas par les alinéas suivants :

« De décréter que cette participation se traduit par une contribution financière de la Ville de 240 000 \$ au volet 1a *Restauration du patrimoine immobilier de propriété privée*, soit 80 000 \$ en 2021, 80 000 \$ en 2022 et 80 000 \$ en 2023, et de 1 500 000 \$ pour le volet 1b *Restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale*, soit 10 000 \$ en 2021, 40 000 \$ en 2022 et 1 450 000 \$ en 2023.

De conclure la convention à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications pour une durée de trois ans, 2021 à 2023, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution. »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-04

Bourses aux athlètes ambassadrices et ambassadeurs de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2021-016](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'accepter les recommandations du comité d'évaluation relativement aux *Bourses aux athlètes ambassadrices et ambassadeurs de Lévis*, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2021-016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-05

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'une remise de type kiosque avec marquise pour le jardin communautaire et collectif du Parc Lavoisier et autorisation à Le filon et autres partenaires

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-030-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'affecter un montant de 25 000\$ provenant de la réserve pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire*, sous réserve de son entrée en vigueur, au budget de fonctionnement de la Direction de la vie communautaire, tel que mentionné à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-030-R-1, pour l'acquisition d'une remise de type kiosque avec marquise pour le jardin communautaire et collectif du Parc Lavoisier.

D'autoriser la Direction de la vie communautaire à convenir avec Le filon, en collaboration avec la Maison des jeunes la ruche et le Collectif aliments pour tous, de l'animation de la communauté avoisinante à l'aide de cet équipement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-06

Renouvellement de l'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et d'autres partenaires régionaux

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-031](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'appuyer la reconduction et de conclure l'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches, de deux ans, intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et divers autres partenaires de la région.

De contribuer en ressources humaines ou financières pour la réalisation de l'entente l'équivalent d'une somme totalisant 3 000 \$.

D'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De désigner la chef du Service du développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire à titre de responsable et représentante de la Ville pour le suivi de l'entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-07

Demande d'exemption de taxes foncières présentée par La jonction pour elle inc. auprès de la Commission municipale du Québec

[Document d'aide à la décision DFIN-EVAL-2021-050](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De donner un avis favorable à la Commission municipale du Québec dans le cadre de la demande de renouvellement d'exemption de taxes foncières présentée par La jonction pour elle inc. auprès de la Commission municipale du Québec (numéro de dossier CMQ-58337-002), concernant ses immeubles situés sur le territoire de la ville, mais dont la localisation doit rester confidentielle en regard des activités de l'organisme, de même que d'aviser la commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-08

Remerciements à monsieur Jacques Robitaille pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-039](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De remercier monsieur Jacques Robitaille pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine ainsi que son engagement citoyen.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-09

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 964 462 du cadastre du Québec (chemin Aubin, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-095](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 964 462 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-10

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 2 849 034 du cadastre du Québec (chemin de la Savane, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-119](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'agrandissement d'une sablière existante dans la partie nord du lot 2 849 034 du cadastre du Québec, de permettre le remblai dans le but de remettre cette portion de sablière sous couvert végétal lors de la fin des travaux d'extraction, de permettre également des travaux de remblai dans la section sud de ce même lot dans le but de remettre cette section de la sablière sous couvert végétal, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-11

Dépôt du rapport du président de la séance du comité consultatif agricole de la Ville du 29 avril 2021

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-133](#)

Le rapport du président de la séance du comité consultatif agricole de la Ville tenue le 29 avril 2021, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-07-12

Aide financière au Parc nautique Lévy (1984) inc. pour l'élaboration d'un plan d'affaires en vue de la réfection du Quai Impérial

[Document d'aide à la décision DEV-2021-132](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'accorder une aide financière de 69 184 \$ à Parc nautique Lévy (1984) inc. pour son projet d'élaboration d'un plan d'affaires en prévision de la cession du terrain de la Ville à Parc nautique Lévy (1984) inc. et de la réfection du Quai Impérial, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-13

Attribution du Prix Ville de Lévis 2021

[Document d'aide à la décision DEV-2021-137](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De confirmer le choix du récipiendaire du *Prix Ville de Lévis 2021*, suivant la recommandation formulée à l'alternative 1.a) de la fiche de prise de décision DEV-2021-137.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-14

Attribution du contrat pour l'acquisition de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2021-2022

[Document d'aide à la décision APP-2021-185](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'attribuer le contrat (lots 8, 9 et 10 regroupés) pour l'acquisition de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2021-2022 (appel d'offres de la Ville de Québec numéro 75544), à Compass minerals Canada corp., conformément à sa soumission en date du 11 août 2021, pour une dépense totale estimée à 1 259 840 \$, avant TPS et TVQ.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-15

Attribution du contrat pour le nettoyage et la vérification de base des véhicules de la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision APP-2021-179](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'attribuer le contrat pour le nettoyage et la vérification de base des véhicules de la Direction du service de police (appel d'offres 2021-50-99), à Lave-auto mobile, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 315 822 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-16

Attribution du contrat pour le nettoyage au jet de sable et la peinture de bennes basculantes et machineries

[Document d'aide à la décision APP-2021-180](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'attribuer le contrat pour le nettoyage au jet de sable et la peinture de bennes basculantes et machineries (appel d'offres 2021-50-100), à 9300-6245 Québec inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 133 900 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-17

Option de prolongation du contrat pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020 (regroupement des lots 1, 2, 3, 5, 6 et 8)

[Document d'aide à la décision APP-2021-186](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'approuver la deuxième et dernière prolongation du contrat pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020 (regroupement des lots 1, 2, 3, 5, 6 et 8), à Englobe corp., pour une dépense estimée à 174 041,58 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2018-50-41 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-18

Attribution du contrat pour la fourniture du service d'entretien du dépôt à neige (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-2021-177](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'attribuer le contrat pour la fourniture du service d'entretien du dépôt à neige (secteur Saint-Romuald) (appel d'offres 2021-50-108), à Excavation Roberge et fils inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 172 810,60 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-19

Attribution du contrat pour le service de signaleuses et signaleurs

[Document d'aide à la décision APP-2021-184](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'attribuer le contrat pour le service de signaleuses et signaleurs (appel d'offres 2021-50-101), à Mckinnon multi-services, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 553 000 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-20

Dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2021

[Document d'aide à la décision APP-2021-188](#)

La liste suivante de certains contrats au 31 août 2021, est déposée, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 août 2021 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2021-07-21

Dépôt des listes des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou employé du 13 octobre 2020 au 31 juillet 2021

[Document d'aide à la décision APP-2021-190](#)

La liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 13 octobre 2020 au 31 juillet 2021, (article 477.3, 3^o alinéa et 477.2, 5 alinéa de la *Loi sur les cités et villes*), est déposé, à titre d'information :

- approbation des dépenses par detentrices et détenteurs de cartes d'achat du 30 septembre 2020 au 31 décembre 2020;
 - approbation des dépenses par detentrices et détenteurs de cartes d'achat du 1^{er} janvier au 31 juillet 2021;
 - liste des approbations par des fonctionnaires du 13 octobre au 31 décembre 2020;
 - liste des approbations par des fonctionnaires du 1^{er} janvier au 31 juillet 2021.
-

CV-2021-07-22

Entente à intervenir avec la Société de transport de Lévis pour l'implantation d'un système de priorité pour le transport en commun aux feux de circulation sur le boulevard Guillaume-Couture

[Document d'aide à la décision TMD-2021-001](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure l'entente à intervenir avec la Société de transport de Lévis pour l'implantation d'un système de priorité pour le transport en commun aux feux de circulation sur le boulevard Guillaume-Couture, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision TMD-2021-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-23

Adoption du Règlement RV-2021-21-53 modifiant le règlement RV-2015-15-24 décrétant des travaux relatifs à la construction de la rue Vanoise et l'acquisition d'un terrain requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision FIN-2021-050](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-53 modifiant le règlement RV-2015-15-24 décrétant des travaux relatifs à la construction de la rue Vanoise et l'acquisition d'un terrain requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt a pour objet de modifier l'article 5 par le retrait d'un immeuble à l'égard duquel les taxes spéciales de secteurs sont imposées, ce qui entraîne des modifications aux pourcentages de la taxe spéciale générale, de la taxe spéciale de secteur et des taxes spéciales de secteurs imposées par ce règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2021-21-53 modifiant le règlement RV-2015-15-24 décrétant des travaux relatifs à la construction de la rue Vanoise et l'acquisition d'un terrain requis pour l'exécution de ces travaux ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-24

Adoption du Règlement RV-2021-21-54 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INC-2021-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-54 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Métivier et Martineau (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2021-21-54 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-25

Adoption du Règlement RV-2021-21-55 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives

[Document d'aide à la décision INC-2021-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-55 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives a pour objet de régir l'utilisation par les motoneiges d'une partie du parcours cyclable Harlaka (secteur Pintendre) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2021-21-55 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-26

Adoption du Règlement RV-2021-21-56 modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville

[Document d'aide à la décision INC-2021-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-56 modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie des rues de la Viorne et des Gadelles (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2021-21-56 modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-27

Adoption du Règlement RV-2021-21-57 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et la sécurité

[Document d'aide à la décision INC-2021-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-57 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le

bon gouvernement, le bien-être général et la sécurité a pour objet d'interdire, dans un endroit public et sur tout terrain appartenant à la Ville, le stationnement d'un véhicule routier ailleurs que dans un espace de stationnement délimité et prévu à cette fin ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2021-21-57 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et la sécurité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-28

Adoption du Règlement RV-2021-21-58 modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas
[Document d'aide à la décision INC-2021-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-58 modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie du chemin Filteau (secteur Saint-Nicolas) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2021-21-58 modifiant le Règlement numéro 104 concernant la circulation et le stationnement sur les chemins publics afin de protéger les citoyens et de permettre aux automobilistes de circuler avec plus de facilité et de sécurité de l'ex-Ville de Saint-Nicolas.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-29

Adoption du Règlement RV-2021-21-59 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis
[Document d'aide à la décision INC-2021-020](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-59 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie de la route Monseigneur-Bourget (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2021-21-59 modifiant le Règlement numéro 221
concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-30

**Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement
RV-2021-21-27 modifiant le Règlement RV-2019-19-74 sur les plans
d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)
(ajustements quant aux critères et aux travaux assujettis et remplacement
de la liste des bâtiments patrimoniaux de grande valeur patrimoniale)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-127](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-27
modifiant le Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et
d'intégration architecturale (volet patrimonial) a pour objet de modifier
certains travaux assujettis, d'ajuster, d'ajouter et de modifier certains critères
d'analyse et d'ajuster la liste des bâtiments patrimoniaux de grande valeur
patrimoniale ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de
règlement RV-2021-21-27 modifiant le Règlement RV-2019-19-74 sur les
plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)
décrétée par le conseil de la Ville conformément au *Décret 102-2021 de la
ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 5 février 2021.

D'adopter le Règlement RV-2021-21-27 modifiant le Règlement
RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale
(volet patrimonial), et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement
adopté par la résolution CV-2021-03-84.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-31

**Récupération des sommes relatives à la disposition de véhicules et
d'équipements pour l'encan d'octobre 2021**

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2021-008](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour l'encan
d'octobre 2021 pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de
véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en

mécanique et améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-32

Financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 2 847 331 du cadastre du Québec (route des rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)
[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-052](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De financer la dépense relative à l'acquisition du lot 2 847 331 du cadastre du Québec au montant maximal de 30 500 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-33

Dépôt du rapport de projections des revenus et des dépenses de la trésorière au 31 août 2021 pour l'année 2021
[Document d'aide à la décision FIN-2021-056](#)

Le rapport de projections des revenus et des dépenses au 31 août 2021 pour l'année 2021, tel qu'il est préparé par la trésorière, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-07-34

Nomination de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville
[Document d'aide à la décision DEV-2021-138](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville :

- monsieur Raynald Breton, membre représentant du milieu des affaires pour un renouvellement de mandat débutant à compter du 13 novembre 2021 et d'une durée de trois ans;
- madame Julie Paquet, membre représentant du milieu des affaires, pour un mandat débutant à compter de l'adoption de la présente résolution et d'une durée de quatre ans;
- monsieur Patrick Veilleux, membre représentant du milieu des affaires, pour un mandat débutant à compter du 13 novembre 2021 et d'une durée de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-35

Lettre d'entente 2021-03 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, concernant l'horaire de travail des répartitrices et des répartiteurs

[Document d'aide à la décision GCH-2021-080](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De conclure la lettre d'entente 2021-03 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, concernant l'horaire de travail des répartitrices et des répartiteurs, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2021-080, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-36

Autorisation de conclure l'avenant numéro 1 à la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre du réseau *Accès entreprise Québec*

[Document d'aide à la décision DEV-2021-142](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure l'avenant numéro 1 à la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre du réseau *Accès entreprise Québec*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-142, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-37

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2021-07-38

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

À 19 heures 15, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
